

ACTION CŒUR DE VILLE FONDS D'AIDE À L'INNOVATION COMMERCIALE

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Cocher l'aide sollicitée :

Modernisation lourde du commerce

- 40 % du montant hors taxes des travaux (prise en charge à 50% Ville de Mantes-la-Jolie, 50% État), dans la limite d'un coût des travaux maximum de 40 000 € HT.
- Le coût de travaux subventionnables doit être supérieur à 5 000 € HT.

Modernisation des devantures

- 50 % du montant hors taxes des travaux (prise en charge à 100% Ville de Mantes-la-Jolie), dans la limite d'un coût de travaux maximum de 7 000 € HT.
- Le coût des travaux subventionnables doit être supérieur à 500 € HT.

Accessibilité et sécurité

- 60 % du montant hors taxes des travaux (prise en charge à 50% Ville de Mantes-la-Jolie, 50% État), dans la limite d'un coût de travaux maximum de 25 000 € HT.
- Le coût des travaux subventionnables doit être supérieur à 1 000 € HT.

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Qualité du demandeur :

Email :

Téléphone :

CADRE RÉSERVÉ AU SERVICE COMMERCES

Date de dépôt du dossier :

...../...../.....

ACTION CŒUR DE VILLE FONDS D'AIDE À L'INNOVATION COMMERCIALE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT OBJET DE LA DEMANDE

Nom de l'enseigne :

Adresse :

Domaine d'activité :

Code APE :

Surface commerciale :m²

Date et nature des derniers investissements :/...../.....;

.....

IDENTITÉ DE L'ENTREPRISE

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Forme juridique (entreprise individuelle/EURL/SARL/SA/SAS/SASU/autres, préciser) :

.....

Date d'immatriculation de l'entreprise :/...../.....

N° SIREN :

Code APE :

ACTION CŒUR DE VILLE FONDS D'AIDE À L'INNOVATION COMMERCIALE

CADRE RÉSERVÉ À LA VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

Avis du Comité d'attribution en date du :...../...../.....

Renseignements : Service commerces / servicecommerces@mantesla-jolie.fr